



La Nuit du 4 août 1789 donne à espérer une autre société. Retour sur *L'Abolition des privilèges* avec la compagnie [Le Royal velours](#) qui invite le public à suivre les états généraux et les débats entre les trois ordres de l'époque. Hugues Duchêne met en scène ce spectacle joué mercredi 12 novembre à Rouen avec [L'Étincelle](#), jeudi 13 novembre à [Passais-La-Conception](#), les 20 et 21 novembre à Neuville-lès-Dieppe avec [DSN](#), le 14 janvier à [Mondeville](#).

Une colère se fait entendre par un peuple qui réclame davantage de justice. En raison des caprices météorologiques durant plusieurs années, les récoltes ont été désastreuses et provoqué une flambée des prix alimentaires et une famine. Les impôts pèsent d'autant plus lourdement alors que les plus riches parviennent à y échapper. À cela, il faut ajouter un fort endettement de l'État. Tel est le constat effectué d'une société bloquée avant l'été 1789 en France.

Même si l'Histoire ne se répète jamais, difficile de ne pas dresser un quelconque parallèle avec la situation économique et sociale actuelle. La question des privilèges se pose à nouveau. « *J'ai grandi dans un milieu où j'entendais ce mot. Adolescent, je me souviens d'une droite qui regrettait les privilèges pour les cheminots, les fonctionnaires... Aujourd'hui, certains parlent même de privilèges pour les migrants. Il y a aussi le combat pour une réforme fiscale qui doit être plus juste. En fait,*

chacun voit les privilèges qu'il veut ».

À partir d'un roman historique

Hugues Duchêne, directeur artistique du Royal velours et metteur en scène, a adapté pour le théâtre *L'Abolition des privilèges*, un roman historique que l'auteur Bertrand Guillot lui a offert. *« J'ai lu les deux premiers chapitres. Je me suis dit : pourquoi pas ? Il y a une unité de temps, de lieu et d'action. C'était déjà ça. J'ai voulu en faire un seul en scène avec le public placé en quadri-frontal pour être à la fois spectateur et figurant ».*

Le public, noble, clergé ou tiers-état, est donc là pour revivre cette Nuit du 4 août 1789. Ce sera en novembre à Rouen, à Passais-La-Conception, à Neuville-lès-Dieppe et en janvier 2026 à Mondeville. Cette nuit où s'est écrit un chapitre historique. *« Chacun est arrivé avec sa somme de privilèges qu'il voulait garder. Chacun s'est aussi regardé avec la volonté de lâcher des choses pour construire une société meilleure, rappelle Hugues Duchêne. Il fallait une prise de conscience parce que le château brûlait. Il y avait eu les événements du 14 juillet et d'autres partout en France. À la fin de la nuit, tous étaient heureux de ce qu'ils avaient décidé. C'était un moment de bien commun, une leçon politique et d'histoire. Mais il a fallu des heurts pour que cette nuit arrive. Jusqu'alors, les réformes n'aboutissaient pas. La démocratie, ça prend du temps ».*

Dans *L'Abolition des privilèges*, un comédien, Maxime Pambet, incarne divers personnages pour raconter les débats et remonter le cours de l'Histoire quinze années plus tôt qui aboutit inévitablement à l'adoption d'une série de réformes. La suite est une leçon politique empreinte d'espoir. Selon Hugues Duchêne, *« des bouleversements peuvent arriver à tout moment et très fort. Nous sommes peut-être aujourd'hui au début d'un bouleversement ».*

Infos pratiques

- **Mercredi 12 novembre** à 20 heures à la salle Louis-Jouvet à Rouen. Tarifs : de 17 à 3 €. Réservation au 02 35 98 45 05 ou [en ligne](#)
- **Jeudi 13 novembre** à 20h30 à la salle multiculturelle à Passais-La-Conception. Tarifs : 10 €, 5 €. Réservation au 02 33 38 88 20 ou [en ligne](#)
- **Jeudi 20 et vendredi 21 novembre** à 20 heures au Drakkar à Neuville-lès-Dieppe. Tarifs : de 14 à 10 €. Réservation au 02 35 82 04 43 ou [en ligne](#)
- **Mercredi 14 janvier 2026** à 19h30 à La Renaissance à Mondeville. Tarifs : de 16 à 8 €. Réservation au 02 31 35 65 94 et [en ligne](#)
- Durée : 1h15
- Spectacle à partir de 14 ans